

Objet : Synthèse condensée des points à l'ordre du jour du
Conseil Scientifique plénier du 23 janvier 2015

*Ceci est un compte-rendu que nous faisons pour l'information et l'édification de notre collège électoral,
en aucun cas le procès-verbal officiel.*

©Luc Pellissier

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2014

Approuvé à l'unanimité.

Ajout **Proposition de candidatures pour des futures personnalités qualifiées pour siéger au
CS de l'ENS Cachan**

- Un membre du CS d'ULM;
- Un membre du CS de la Comue Sorbonne Paris-cité.

2. Point d'actualité

Un résumé du contenu de la dernière Lettre d'infos de l'ENS

Disponible ici : <http://goo.gl/Cu8dpm>

3. Paris-Saclay : création de la COMUE

- Décret paru le 31 décembre 2014
- Question de la signature des articles : quelle identité pour l'ENS ?
→ UPS, ENS, Labo/Unité de recherche
- Les projets de financement de la recherche resteront estampillés ENS si uniquement mené au sein de labos ENS. UPS si projets partagés.

4. Activité des unités de recherche

- (a) *Contractualisation – discussions avec le CNRS*
NA
- (b) *Présentation de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH)*
Une unité regroupant les forces vives des SHS sur Paris-Saclay. Objectif : offrir une structure permettant de tourner l'état d'hyper-minorité des chercheurs SHS (2 % en nombre sur Paris-Saclay) d'inconvénient en avantage en facilitant les collaboration à l'extérieur des SHS.
- (c) *Changements de contours, de tutelles et de direction d'unités*
Les tutelles des laboratoires et unités de recherche de l'ENS ont évolué.

5. Financement des unités de recherche

- (a) *Dotation 2015*
Cf. point suivant.
- (b) *Création d'un fonds stratégique de recherche mutualisé*
L'École prélève 20 % de sa dotation annuelle aux laboratoires afin de se constituer un « Fond de Recherche mutualisé », destiné à amortir les frais de déménagement à Saclay (rachat de matériel non-transportable, renouvellement de vieux matériel).
- (c) *Résultats des appels à projets*
Présentation des résultats d'attribution des projets ANR (fonds alloués en 2014) 20 % de dossiers reçus (moyenne nationale à 13 %) Grosse chute des montants alloués (env. 40 % de moins qu'en 2013)

6. Écoles doctorales

(a) Transition vers les écoles doctorales Paris-Saclay

Création d'Écoles Doctorales inter-écoles (sur l'ensemble de Paris-Saclay) mais regroupées par thématiques scientifiques. Chaque labo est rattaché à une ou plusieurs ED.

(b) Nouvelle procédure de sélection des doctorants

- L'attribution des Contrats Écoles Doctorales (bourses de thèse allouées aux établissements par l'État) se fera sur consultation des nouvelles ED (audit des dossiers avant décision de l'ENS).
- Les nouvelles ED auront la possibilité de sélectionner les candidats à l'inscription en thèse. Pas de quotas, mais la possibilité de refuser l'inscription à un mauvais candidat, parachuté pour utiliser un financement.
- Limite d'attribution des CDSN sur Paris-Saclay. Pas encore tranché. Actuellement, 10 % de CDSN sur le site de l'ENS Cachan, 28 % dans une université de Paris-Saclay.

7. Campagne de recrutement 2015

- Plus de remplacement systématique. Redéploiement des moyens sur projets.
- Total : 24 postes, dont 3PU et 2MdC
 - PU : Chimie/PPSM ;
 - PU : DGC/LMT ;
 - PU : D23/Création d'une pôle recherche en gestion ;
 - MdC : DGC/LMT ;
 - MdC : Design (reporté faute de candidats).

8. Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT)

Le montant de 4 semestres à financer par l'ENS est reconduit à l'unanimité. En général, cela suffit à absorber les demandes.

9. Questions diverses

- *Après les nouveaux Master Paris-Saclay, quid des Licences ?*
 - Pour l'instant, les partenariats existants sont maintenus. A terme, il y a une possibilité de création de licences Paris-Saclay (mais pas pour de suite).
 - L'École n'entend pas négliger les Licences au profit des Masters. Si les formations proposées pas les universités ne correspondent pas aux attentes de l'ENS, il n'y a pas de malaise à développer des formations « maison », quitte à ce qu'elles ne soient pas diplômantes (type SAPHIRE).
- *Suivi de la Commission Attractivité ?*

Des équipes de directeurs de départements ont été constituées pour aller visiter des lycées « cible ». L'organisation pratique des visites est en cours.

Ce compte-rendu ne se veut évidemment pas exhaustif. Un compte-rendu plus complet sera disponible sous peu. Le compte-rendu officiel sera diffusé après approbation lors du prochain CS.

Pour toute question et/ou remarques, n'hésitez-pas à nous contacter par email.

Romain JACOB, Maria ROUBTSOVA

*romain.jacob@ens-cachan.fr
maria.roubtsova@ens-cachan.fr*